



Animaux abandonnés :

↳ L'Office a remarqué une problématique de chats errants abandonnés sur les terrains de ses immeubles. Lorsque vous décidez d'adopter un chat, nous vous demandons d'identifier votre animal et de vous assurer de le garder à vos côtés sous surveillance.



L'Office n'accepte aucune maltraitance ou négligence envers les animaux domestiques.

Pour des plaintes au sujet de la négligence animale, vous devez contacter la SPCA Lanaudière au 450-222-1112.



Important

\$ PÉRIODE POUR FAIRE VOS IMPÔTS \$

N'oubliez pas que la période des impôts est commencée, l'organisme **CLINIQUE D'ACTION BÉNÉVOLE DE SAINT-JÉRÔME** peut vous aider à produire votre déclaration d'impôt gratuitement (ils acceptent les dons afin de pouvoir acheter le logiciel pour produire les impôts) vous pouvez les contacter au 450-432-3200 ou au 225, rue de la Gare à Saint-Jérôme. **Vous devez avoir vos impôts et papiers à jour pour faire votre reconduction de bail prochainement !!!!**

MESSAGES AUTOMATISÉS

Message automatisé de la part de l'OMH : quand vous voyez sur votre afficheur téléphonique le numéro 1-418-407-2013, c'est un appel de la part de l'Office pour un message automatisé. Vous devez :

1. Décrochez le téléphone et dites «Allo» ou «Bonjour» pour que le système s'active;
2. Attendez pendant 20 à 30 secondes et vous entendrez le message automatisé;



Le système d'appels automatisés est le moyen le plus rapide et le plus efficace pour entrer en contact avec vous ! Il est important d'écouter ces messages qui vous tiennent au courant des coupures d'eau ou d'électricité, des différents travaux, du nettoyage, du cirage des planchers, etc.

DÉCHETS ACCROCHÉS AUX PORTES



Nous vous demandons de **ne pas laisser vos sacs à déchets accrochés après la poignée de votre porte extérieure dans les corridors des immeubles.**

Cela pourrait causer des problèmes d'infestation dans les immeubles ou encore aggraver ceux-ci. De plus, les déchets engendrent de mauvaises odeurs dans les corridors. Veuillez jeter vos sacs à déchets rapidement à l'extérieur dans les semis enfouis.



Marijuana



Nous rappelons à tous les locataires qu'il est strictement interdit de consommer de la marijuana dans les immeubles et sur les terrains de l'Office. L'Office invite les locataires à porter plainte avec le formulaire officiel afin de contrer le problème **ATTENTION – L'Office est en droit de déposer une demande en résiliation de bail devant la Régie du logement pour les locataires qui ne respectent pas la réglementation.**

Nous vous invitons à communiquer avec l'Office par téléphone avant de vous déplacer, lorsque vous avez besoin d'informations, d'un rendez-vous ou autre. Vous pouvez joindre le **bureau de l'Office au 450-436-8095.**



Soyez informés !!! Suivez-nous sur Facebook !!!!

<https://www.facebook.com/omhstjerome.qc.ca/>

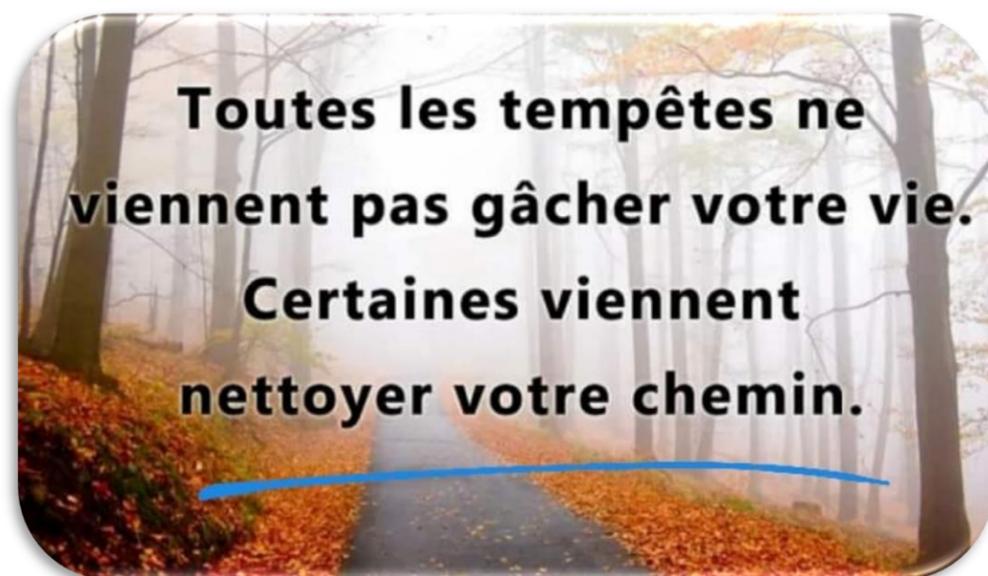


Par Claudie Gaudreault



Photo : Louise Richer

Une autre photo sublime a été prise encore par Madame Louise Richer employée à l'OMH de Saint-Jérôme !



Imprimé grâce à l'Office Municipal d'Habitation de St-Jérôme et assemblé et livré grâce à la précieuse collaboration de :



Céline Paquin, résidente et *Sébastien Touchette*, résident



Notre bonne Samaritaine du mois !



Un merci sincère à notre belle Sylvie Turgeon pour rendre service à sa grande amie c'est un juste retour du balancier pour Sylvie car celle-ci a toujours été là pour elle !



Bonnes Nouvelles de Saint-Jérôme publiera ici grâce à votre participation toute bonne action que vous choisirez de souligner ! Votre voisine a prit soin de votre petit animal pendant votre hospitalisation ? Votre voisine vous fait des petites emplettes et / ou services ? Remerciez-la ici !

Les photos ne sont pas nécessaires mais appréciables ! Pour toute publication contactez Lise avec Messenger sur face book :

Bonnes Nouvelles de Saint-Jérôme



Ressources pour les locataires de l'Office Municipal d'habitation



Intervenantes de proximité en

Notre intervention vise l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des personnes vivant dans les logements sociaux. Besoin d'aide pour régler un conflit entre voisins ? Besoin d'aide morale ? Besoin d'un accompagnement dans certaines démarches, etc... Et pourquoi pas pour jaser d'une bonne nouvelle ?

Micheline, Stéphanie et Jacinthe
450 512-8033, 450 512-9033 et 450-512-3703



Comité des Loisirs

Le comité des loisirs crée des activités de loisirs pour tous les locataires ainsi le calendrier des activités qui sera publié ici dans le journal sera à conserver.

Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec



Défendre les droits des locataires et pour s'assurer que les HLM demeurent en bon état et que les locataires aient leur mot à dire sur la gestion de leur logement. 1-(800)566-9662

450 436 8095



Le CCR

Pour négocier et revendiquer ses droits face à l'OMH il y a le CCR

Le rôle de notre CCR :

Le CCR peut se réunir pour développer un avis sur n'importe quelle question concernant la vie des locataires. Il doit s'assurer que l'office joue un rôle actif et tienne compte de l'opinion des locataires.

Pour toute demande :
Stéphanie Savoie
579 368 2270

Nouveau Comité des Loisirs



BRAVO



C'est le 7 février dernier lors de l'Assemblée Générale du Comité des Loisirs de Place Leclair que fut élu le nouveau Comité.

De gauche à droite : Marjolaine Parent, Sylvie Turgeon, Sylvie Desjardins, Stéphanie Savoie, Sébastien Touchette, France Bergeron et pour terminer Myriam Leblanc.

Par ailleurs, le Comité tient à remercier Gabrielle Rodrigue qui depuis quelques années s'est beaucoup investie dans le comité et Lise Touchette pour sa présence durant l'année 2019.

Pour plein de ressources pour les résidents de l'OMH:

<https://hlm-ressources.wixsite.com/bons-voisins>

Pour tout savoir sur l'OMH de St-Jérôme :

www.omhstjerome.qc.ca



Le 8 mars, c'est la Journée de la Femme.

Amour **Cette journée est pour toi.** Respect

Bonne fête à toutes les femmes:)



Par Louise Lortie

En sécurité dans sa chambre de bain

ÉVITER LES DÉRAPAGES

Pour éviter de glisser sur une surface mouillée, placez des tapis antidérapants au fond de la baignoire, de la douche et sur le plancher de la salle de bain.

Ne jamais utiliser des huiles aromatiques dans l'eau du bain, même si vous avez un tapis de bain, le risque de chute est trop élevé.



En tout temps apportez votre téléphone sans fil avec vous.



DES ANCRAGES SOLIDES

Pour entrer dans le bain de façon sécuritaire, on peut installer des barres d'appui sur les murs adjacents. On peut y mettre des barres d'appui ou même un siège, spécialement conçu, afin de pouvoir demeurer assis pendant qu'on se lave.

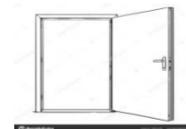


POUR Y VOIR CLAIR

Si vous faites partie des gens qui doivent aller à la salle de bain la nuit, installez des veilleuses dans le corridor et dans la salle de bain pour guider vos pas sans trop vous réveiller.

DES OBJETS ACCESSIBLES

De nombreuses chutes surviennent lorsqu'on essaie d'atteindre des objets hors de notre portée. Mettez donc à portée de main tout ce dont vous aurez besoin, comme le savon, le shampoing ou une serviette. Gardez les objets que vous utilisez régulièrement dans un endroit facile d'accès. Ne montez jamais sur la toilette ou le bord du bain. Au besoin, utilisez avec prudence un petit escabeau dont les pattes et les marches sont antidérapantes et assurez-vous qu'il est stable.



UNE PORTE FACILE À DÉVERROUILLER

La poignée de la salle de bain devrait jamais être verrouillée ! Sinon, avoir un mécanisme qui peut être déverrouillé de l'extérieur, en cas d'urgence.



Micheline Laberge

Intervenante de proximité en logement social
Unité de Quartier M.R.C. Rivière-du-Nord

TÉL. 450.512.8033

Découvrez nos services :
WWW.MAVN.CA

VOTRE PLANCHER C'EST LE PLAFOND DU VOISIN



Semons des graines d'Harmonie

*J'ai longtemps pleuré ma vie accroupi,
Et au loin je suis partie,
Mais voyez-vous les amis,
Je ne m'étais qu'enfui !*

*Beaucoup de temps ca a prit,
Pour que je revienne par ici,
Faire honneur à ma vie,
Et prendre ma place aussi !*

*Après m'être confié j'ai réagi,
Par une mise au point ai dit,
Sans blâmer et sans la colère aussi,
Me suis juste exprimer pour être compris.*

*Se désamorcer pour la vie,
Pour ressentir les belles émotions aussi,
Mais surtout pour semer des graines d'harmonie,
Pour l'amour de notre monde à priori !*

Lise Touchette

Pâques et les abandons de Lapins !



La SPCA et la MAPAQ appellent à la prudence

Pour Pâques, offrir des lapins ou des poussins est assez fréquent mais malheureusement, ces adoptions entraînent souvent l'abandon de ces petites bêtes une fois les fêtes passées.

Le Ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation invite la population à bien réfléchir avant de se lancer dans les achats d'animaux. La porte-parole de la Société pour la Prévention de la Cruauté envers les animaux souligne également avoir reçu près de 250 lapins, un mois après la fête de Pâques.

Elle explique que ces individus les ont obtenus en cadeau ou tout simplement qu'ils ne savent pas comment s'en occuper.

Par exemple, ils ne savent pas toujours que les carottes ingérées en grande quantité peuvent être nocives pour leur santé, ou encore que ce sont des animaux très actifs qui ont besoin de courir.

Il ne faut pas les enfermer plus de quatre heures par jour dans une cage sinon, ils deviennent agressifs envers les humains.



La voix des animaux

Vous pensez offrir la liberté à votre chat en lui permettant d'aller à l'extérieur ?
Voici ce que vous lui offrez...

- Maladies (FIV/FelV, PIF, Rhino, Panleuco, etc.)
les vaccins ne protègent pas à 100%
- Parasites (puces, mites, vers du coeur, teigne, etc.)
- Accidents de la route, collier coincé dans une clôture, pris dans un piège quelconque...
- Empoisonnement accidentel... ou pas !
- Voisins malintentionnés qui le feront disparaître...
- Attaque par les autres chats du voisinage, les chiens, les oiseaux de proie, les pékan...
- Noyade dans les piscines des voisins ou la vôtre
- Coincé sous le capot des voitures, sous des cabanons, etc.
- Cruauté de la part de personnes mal intentionnées
- Se perdre et ne jamais retrouver son chemin
- se faire voler en pensant qu'il était perdu, ou pas...



Gardez votre chat à l'intérieur SVP !

Par : Sébastien Touchette

